



Rapport d'activités

Janvier 2019 – Mars 2020

Sommaire

I-	PRÉSENTATION DE L'ANS	1
II-	PROJET « PRÉSERVER LES PLANTES MENACÉES DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEM-TANE AU MAROC »	2
1.	ACTIVITES DE DEMARRAGE DU PROJET	3
1.1.	Recrutement de l'équipe de gestion	3
1.2.	Visite de l'équipe du CEPF au parc national de Talasemtane	4
2.	AXE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DE L'ANS	4
2.1.	Etablir un manuel de procédure de l'ANS et formation en gestion administrative et financière	4
2.2.	Etablir un plan stratégique de l'ANS.....	5
2.3.	Elaborer un site web et une stratégie de communication de l'ANS.....	6
3.	AXE 2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DE NATURE SOLUTIONS ET DES GESTIONNAIRES POUR L'INTEGRATION DE LA CONSERVATION DE LA FLORE DANS LA GESTION DU PARC NATIONAL.....	7
3.1.	Partenariat avec la DREF du Rif.....	7
3.2.	Partenariat avec la Faculté des Sciences de Tétouan (FST).....	8
3.3.	Partenariat avec l'Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs (ENFI)	8
4.	AXE 3. AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE ZIP DE TALASSEM-TANE ET CREATION D'UNE NOUVELLE GENERATION DE BOTANISTES.....	10
4.1.	Action 1- Animer un réseau des acteurs de la connaissance pour collectivement mieux connaître, expliquer et partager la diversité de la flore et des habitats.	10
1.2.	TERRITOIRES D'INTERVENTION.....	13
1.	REUNION DE DEMARRAGE AVEC LA DREF DU RIF	13
2.	RECRUTEMENT DES ECOGARDES	14
3.	FORMATION DES ECO-GARDES.....	14
4.	ÉQUIPEMENT DES ECOGARDES	14
5.	SUIVI DE LA GRANDE OUTARDE	15
5.1.	Campagne de recensement de Mars 2019	15
5.2.	Suivi mensuel des populations	17
5.3.	Identification et suivi des menaces.....	18
5.4.	Le programme de sensibilisation à la conservation de la GO.....	18
5.5.	Recensement de la grande outarde campagne 2020	19
IV-	PARTICIPATION À DES STRATÉGIES DE CONSERVATION DE LA NATURE AU NIVEAU NATIONAL	21
1.	PROGRAMME ATLAS ET STRATEGIE DE CONSERVATION DES RAPACES	21
2.	Liste rouge des oiseaux au niveau national.....	21
3.	PROGRAMME PIM ET CONSERVATION DU LITTORAL DE JBEL MOUSSA	21
V-	ADHÉSION À DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX SPÉCIALISÉS DANS LA CONSERVATION DE LA NATURE... ..	22
1.	RESEAU EURO-MEDITERRANEEN.....	22
2.	DURRELL WILDLIFE CONSERVATION TRUST	22
3.	ALLIANCE POUR LA CONSERVATION DES PLANTES	22
VI-	CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS	22
VII-	PROJET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEM-TANE.....	24
	ANNEXES :	26

I- Présentation de l'ANS

L'Association Nature Solutions a été créée en 2017. Elle a pour objectif la conservation du patrimoine naturel marocain par la mise en place de Solutions fondées sur la nature permettant la résilience des écosystèmes et des populations locales face aux changements climatiques et autres menaces.

Les principaux axes de développement de ces solutions sont :

- La réhabilitation des milieux naturels, de la faune sauvage et ses habitats en se basant sur des innovations techniques impliquant les scientifiques, les gestionnaires et le savoir-faire local.
- Le développement de solutions en matière d'économie des ressources naturelles : économie de l'eau, économie de l'énergie et valorisation des déchets selon des techniques innovantes et adaptées au contexte local.
- Le développement d'activités économiques basées sur la nature respectueuse de l'environnement et au bénéfice des acteurs locaux : Agroécologie, écotourisme et promotion des savoir-faire locaux
- Le développement de programme de sensibilisation et de promotion des solutions basées sur la nature et l'environnement
- Le développement de la gouvernance environnementale dans des instances intégrant les institutions publiques, les organisations de la société civile et les scientifiques.

Courant l'année 2019 et le premier trimestre 2020, l'ANS a mis en œuvre plusieurs activités et participé à plusieurs initiatives en faveur de la conservation et la valorisation du patrimoine naturel. Elles sont structurées par thématiques dans le présent rapport d'activités.

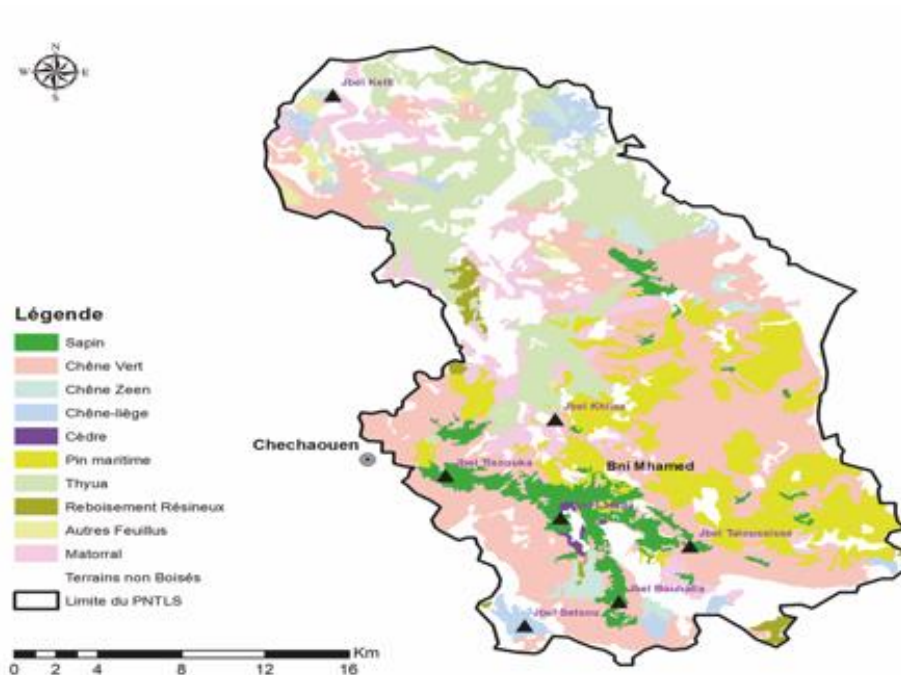
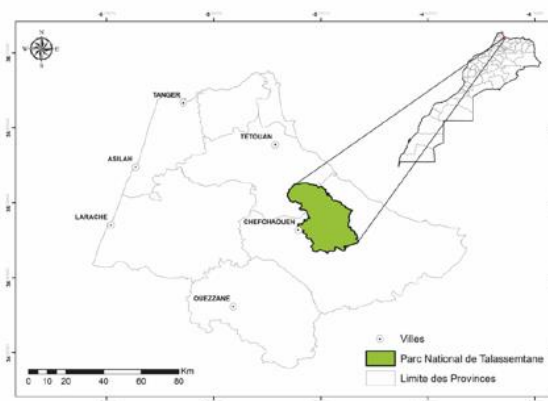
II- Projet « Préserver les plantes menacées dans le Parc National de Talassemrane au Maroc »

L'Association a été retenue pour un financement du Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) pour un projet sur le territoire du parc national de Talassemrane



Le projet « Préserver les plantes menacées dans le Parc National de Talassemrane au Maroc » a pour objectifs de :

- Créer une nouvelle génération de botanistes marocains qui appuient la conservation des plantes menacées d'extinction ;
- Développer un projet pilote au sein du parc national de Talassemrane relative à la conservation des plantes menacées d'extinction.



Carte des principales formations végétales du Parc National de Talassemrane

Le projet sera réalisé en deux phases. Les principaux axes et activités prévus dans le cadre de la première phase du projet sont comme suit :

Axe 1. Renforcement des capacités organisationnelles de l'association Nature Solutions.

- Action 1- Etablir un manuel de procédure de l'ANS et formation en gestion administrative et financière
- Action 3- Etablir un plan stratégique de l'ANS
- Action 4- Elaborer un site web et une stratégie de communication de l'ANS

Axe 2. Renforcement des capacités de Nature Solutions et des gestionnaires pour l'intégration de la conservation de la flore dans la gestion du Parc National.

- Action 1- Former l'ANS et les acteurs à l'identification et la connaissance des plantes menacées du PNTLS
- Action 2- Animer un réseau des acteurs de la connaissance pour collectivement mieux connaître, expliquer et partager la diversité de la flore et des habitats
- Action 3- Mettre en œuvre des programmes de formation en utilisant les outils adaptés à chacun des publics

Axe 3. Amélioration des connaissances sur le ZIP de Talassemtane et création d'une nouvelle génération de botanistes.

- Action 1- Animer un réseau des acteurs de la connaissance pour collectivement mieux connaître, expliquer et partager la diversité de la flore et des habitats.
- Action 2- Renforcer et développer des outils partagés pour mieux connaître et documenter la diversité de la flore et des habitats.

Axe 4. Sensibilisation et Implication des populations locales à l'importance de la conservation des plantes.

- Action 1- Créer un collectif pour partager une documentation accessible et développer des programmes et des outils de formation adaptés à différents publics.
- Action 2- Promouvoir la conservation par une démarche participative et écocitoyenne de la population
- Action 3- Définir et animer un plan de communication sur la stratégie et sa mise en œuvre

Axe 5 : Préparation d'un plan d'action pour la protection des plantes de Talassemtane

- Action 1- Appuyer la mise œuvre des protocoles de gestion conservatoire ex situ et in situ des espèces menacées d'extinction auprès des gestionnaires de la flore
- Action 2- Organisation d'un atelier national pour l'élaboration d'un plan d'action pour la protection des plantes de Talassemtane.

Les activités de ce rapport concernent la première phase allant du 01/03/2019 au 31/03/2020 concernant le projet “ **Préserver les plantes menacées dans le Parc National de Talassemtane au Maroc.**”

1. Activités de démarrage du projet

1.1. Recrutement de l'équipe de gestion

La première action établie en mois de Mars 2019 a consisté au recrutement de l'équipe du projet formée de :

- Un coordonnateur de projet : Mr Brahim Chergui El Hemiani
- Une chargée administrative et financière : Mme Asmae Assabbani

1.2. Visite de l'équipe du CEPF au parc national de Talassemtane

Une visite de l'équipe du CEPF au Parc National de Talassemtane a été effectuée les 13 et 14 Juin 2019. Elle a permis de :

- S'enquérir du contexte du projet : acteurs locaux et parties prenantes, enjeux et opportunités, principaux risques
- Echanger avec le bailleur de fonds sur des choix et orientations stratégiques, les conditions de mise en œuvre du projet ;

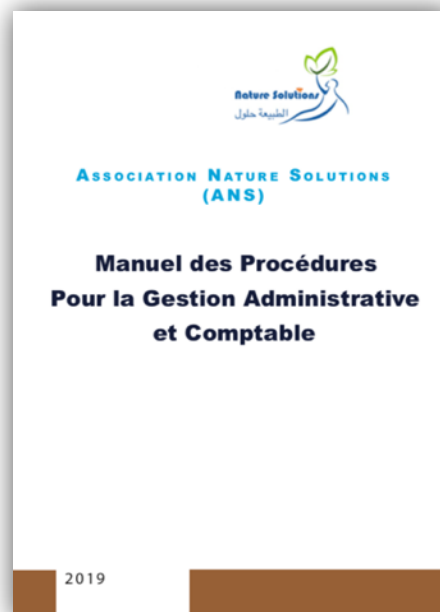


2. Axe 1 : Renforcement des capacités organisationnelles de l'ANS

2.1. Etablir un manuel de procédure de l'ANS et formation en gestion administrative et financière

Une des activités primordiales lancée dans le cadre du projet, la formation en gestion administrative ainsi que l'élaboration d'un manuel de procédure administrative et financière. Elle a été lancée le 18 juin 2019 et avait pour objectif de renforcer les capacités de l'Association Nature Solutions en la matière.

Cette formation a permis à l'équipe de l'ANS de disposer d'outils adaptés qui garantissent une gestion administrative et financière efficace et transparente et s'approprie le manuel de procédures administratives et financières.



Réunion de lancement de la mission de consultante
Mme Hanae MOHAMMADINE KANDRI

Le manuel de procédures administratives et financières (MPAF) est aujourd'hui opérationnel et constitue la base de travail de l'ANS.

2.2. Etablir un plan stratégique de l'ANS

Une formation a été réalisée les 2 et 3 janvier 2020 dans l'objectif d'élaborer le plan stratégique de l'ANS en matière de conservation des plantes. Le choix a été fait sur la méthode des normes ouvertes pour la pratique de la conservation dans l'objectif de :

- Initier les futurs botanistes à la méthode de gestion basée sur les normes ouvertes pour la Conservation des plantes.
- Élaborer de manière participative un plan d'action stratégique de l'ANS pour la conservation des plantes au niveau de la ZIP de Talassemtane qui pourra être élargi aux autres ZIP du Maroc

La formation a été assurée par Mr Houssein Nibani Président de l'association AGIR à l'Hôtel MAJLIS à Rabat. Ont participé à cette formation les personnes ci-dessous :

- Nature Solutions : 5 membres et le coordinateur
- ENFI : Pr. Mostafa Lamrani Alaoui
- Etudiants botanistes : 3 personnes
- Gestionnaires des Eaux et Forêts : deux personnes



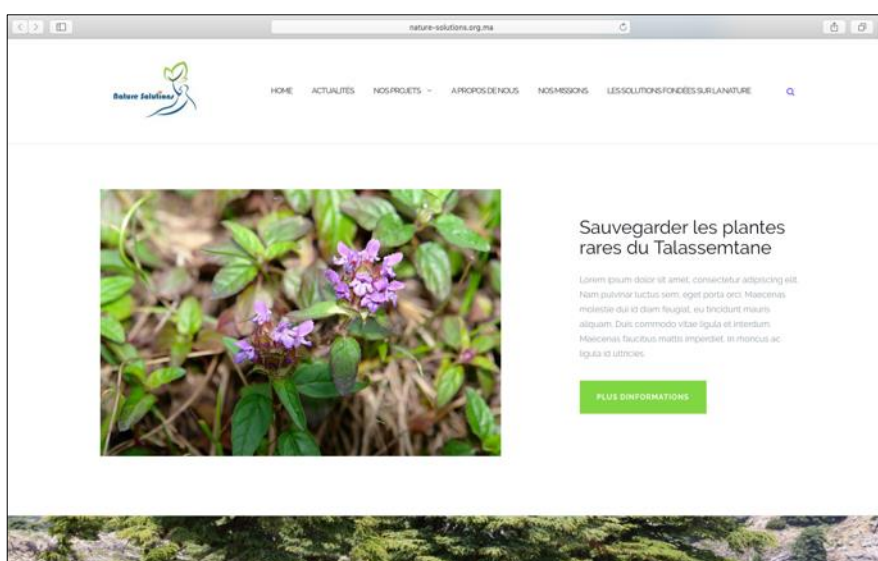
Le plan stratégique de l'ANS pour la conservation des plantes est en cours de finalisation.

2.3. Elaborer un site web et une stratégie de communication de l'ANS

L'ANS a fait appel à un prestataire en vue de :

- Développer le contenu d'un site web pour l'association notamment le projet de conservation de la ZIP de Talassemtane.
- Développer une stratégie de communication pour l'association et le projet spécialement.

Le site web est en cours d'élaboration ainsi que la stratégie de communication. L'objectif est d'adapter la communication à une stratégie plus digitale pour intéresser les jeunes à la préservation des plantes ainsi que d'avoir un large éventail de volontaires en matière de plaidoyer à la sauvegarde des plantes qui ont été marginalisés jusqu'à aujourd'hui.



<https://nature-solutions.org.ma/>

La communication sur les réseaux sociaux relève également une priorité pour l'ANS. Elle concerne principalement son compte facebook pour faire adhérer plus de jeunes et mobiliser le grand public pour la conservation des plantes menacées



3. Axe 2. Renforcement des capacités de Nature Solutions et des gestionnaires pour l'intégration de la conservation de la flore dans la gestion du Parc National.

Les collaborations scientifiques établies par l'ANS se poursuivent dans une perspective d'échanges et de mutualisation de connaissances et de compétences. Courant cette période les activités mises en place sont comme suit :

3.1. Partenariat avec la DREF du Rif

Une réunion de lancement du projet a été tenue le 03 mai 2019 au siège de la DREF du Rif à Tétouan.



Photos de l'atelier de lancement du projet du 3 mai 2019 (DREF du Rif-Tétouan)

Elle avait pour objectifs de la réunion de :

- Présenter le contenu du projet « **Préserver les plantes menacées du Parc National de Talassemtane au Maroc** » aux gestionnaires locaux du PNTLS
- Recueillir les premières réactions des gestionnaires locaux sur le projet

- Échanger sur les modalités pratiques à mettre en place pour le développement du partenariat entre NS et la DREFLCD nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

Au cours de cette première réunion de démarrage, l'ANS a reçu un appui indéniable du Département des Eaux et Forêts et la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif. Cet appui s'est soldé par la signature d'une convention cadre entre l'ANS et la DREF. **(Annexe I)**.

3.2. Partenariat avec la Faculté des Sciences de Tétouan (FST)

L'objectif de la réunion est de pouvoir lancer un partenariat avec la FST afin de permettre un échange sur les thématiques de conservation des plantes menacées de la région notamment le PNTLS et de pouvoir mobiliser des jeunes botanistes et les intéresser sur ces thématiques courant leurs projets de fin d'études.

Au cours de cette réunion, il a été discuté également la possibilité d'organiser des évènements conjoints sur la conservation des plantes menacées notamment avec les deux masters : Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité (IEGB) et Environnement Naturel et Valorisation en Ecotourisme Scientifique (ENVES).



3.3. Partenariat avec l'Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs (ENFI)

Comme prévu dans le projet, les contacts ont été établis avec les enseignants botanistes de l'ENFI en vue d'encadrer le travail de fin d'études de deux étudiants de l'ENFI et le prévoir pour la nouvelle année scolaire 2019-2020. La réunion était fructueuse et un partenariat a été établi avec les enseignants botanistes de l'ENFI notamment Mr Mostafa Lamrani Alaoui.



Former l'ANS sur l'identification et la connaissance des plantes menacées du PNTLS

Une formation sur la conservation des plantes menacées a été organisée en partenariat avec la DREF du Rif, la FST et l'ENFI. Elle avait pour objectifs de :

- Former de jeunes botanistes au concept de l'évaluation de l'état de conservation des plantes menacées
- Développer un réseau de jeunes chercheurs au sein des institutions marocains pour la conservation de la biodiversité végétale.
- Développer les effectifs de l'ANS en jeunes botanistes

La formation a été assurée par Pr MOSTAFA LAMRANI ALAOUI de l'ENFI à faculté des sciences de Tétouan (Université Abdelmalek Saadi) les 30 Novembre et 1er Décembre 2019. Ont participé à cette formation les institutions ci-dessous :

Projet « Préserver les plantes menacées dans le Parc National de Talassemtane au Maroc »

- Master Ingénierie en Écologie et gestion de la biodiversité : 40
- Directrice du PNTLS : 1
- DRELCD : 3
- Nature Solutions : 3
- ENFI : 3 étudiants



En termes de résultats cette formation a permis de renforcer les effectifs de l'ANS par 8 nouveaux jeunes en deuxième année master qui veulent se spécialiser sur les plantes. Elle a permis également de fixer 4 sujets de fin d'étude pour le suivi des plantes au niveau du PNTLS.

4. Axe 3. Amélioration des connaissances sur le ZIP de Talassemtane et création d'une nouvelle génération de botanistes.

4.1. Action 1- Animer un réseau des acteurs de la connaissance pour collectivement mieux connaître, expliquer et partager la diversité de la flore et des habitats.

Afin d'améliorer la connaissance sur la ZIP de Talassemtane un réseau d'acteurs a été créé sur la base des partenariats établi :

- La DREF du Rif :
 - Service de partenariat chargé du suivi de la biodiversité au niveau de la région du rif occidental
 - Direction du PNTLS
 - Des gestionnaires locaux du PNTLS
- L'ENFI : un enseignant botaniste
- La FST : un enseignant botaniste et deux enseignantes en écologie

Concernant les jeunes botanistes, l'ANS a mobilisé au total 10 étudiants qui travaillent dans le cadre de leurs projets de fin d'études.

- Etudiants de la faculté des sciences de Tétouan : 8 étudiants en 2^{ème} année master répartis en binôme sur 4 sujets comme suit :
 - Sujet 1 : actualisation du statut de conservation national et international des plantes du parc de Talassemtane.
 - Sujet 2 : Identification et caractérisation des menaces sur les plantes menacées du PNTLS.
 - Sujet 3 : Evaluation de l'efficacité du zonage du PNTLS pour la conservation de la biodiversité végétale
 - Sujet 4 : Valorisation de la biodiversité végétale du PNTLS par la proposition d'un circuit de découverte de la flore
- Etudiants l'Ecole Forestière d'Ingénieurs : 2 étudiants en 6^{ème} année
 - Sujet 1 : Cartographie et caractérisation de l'état de conservation des plantes rares et menacées du parc de Talassemtane selon la méthode de la liste rouge de l'UICN.
 - Sujet 2 : Elaboration d'un dispositif de suivi des plantes rares et menacées du parc de Talassemtane.

Des sorties périodiques sur le terrain d'une durée moyenne de 3 jours ont été réalisées auxquelles ont participé les étudiants de l'ENFI et la FST en plus de l'ANS et la Direction du parc de Talassemtane.



Les sujets avancent bien malgré les conditions difficiles dictées depuis l'état d'urgence sanitaire déclaré depuis le 23 Mars.

Un échange continu est assuré avec les étudiants et les gestionnaires via :

- Un groupe Whatsup crée à cet effet ;
- Des réunions zoom programmées pour superviser le travail avec les enseignants de la faculté des Sciences de Tétouan et l'ENFI

III- Projet “ Sauver la grande outarde (Otis tarda) de l'extinction au Maroc.”

L'ANS a obtenu un financement dans le cadre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN II) soutenue par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la Fondation MAVA et le Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).



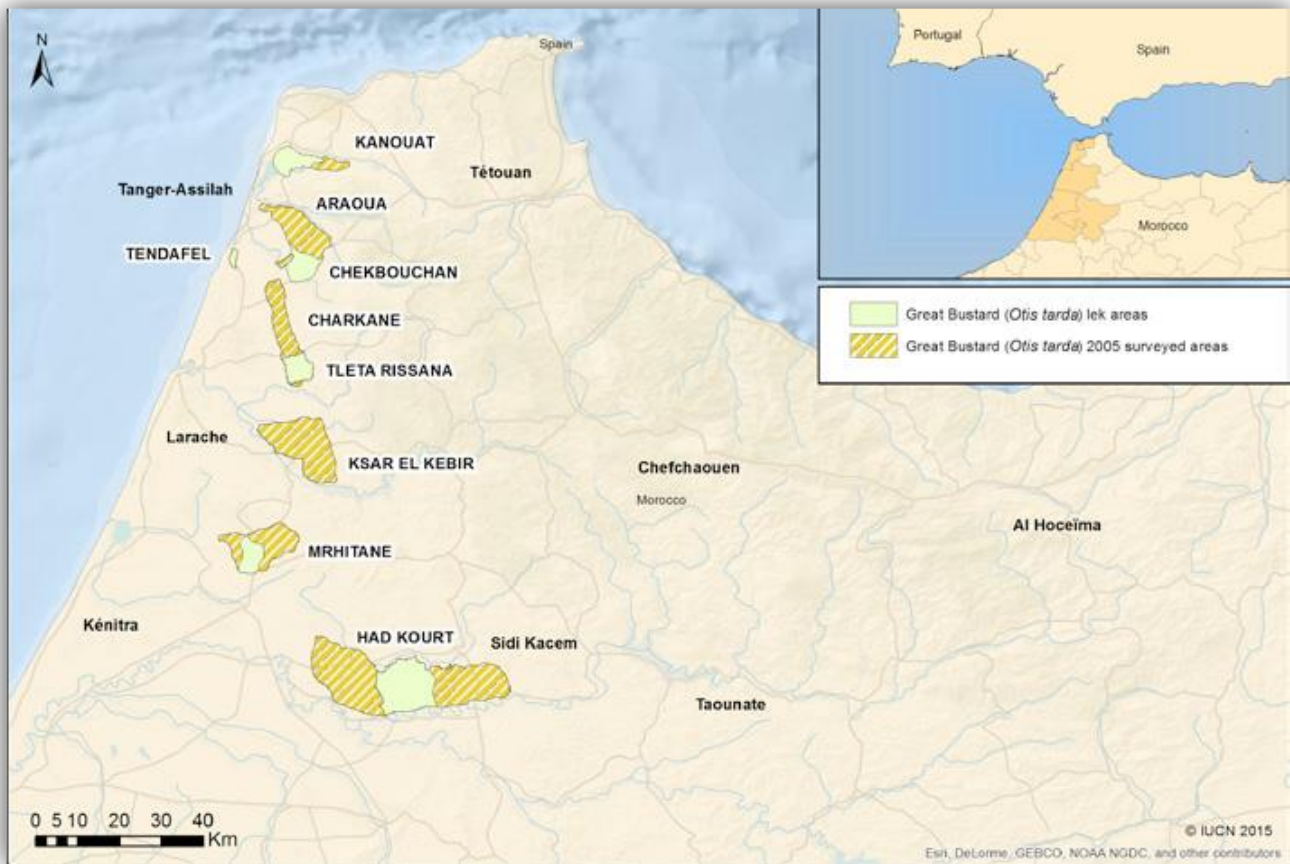
Objectifs du projet :

- Assurer le suivi régulier et le comptage de la population marocaine de la GO afin d'actualiser son état de conservation et les tendances de sa population très réduite et menacée dans son dernier habitat au Maroc et en Afrique.
- Renforcer la surveillance, le gardiennage et le suivi de la population et des menaces suivant les recommandations de la stratégie nationale pour la sauvegarde de l'espèce.
- Mettre en place des actions de sensibilisation au bénéfice des acteurs locaux notamment les gestionnaires, la société civile et les chasseurs.

Les activités prévues dans ce projet :

- Engager un recenseur/ coordinateur de terrain bénévole pendant deux saisons de reproduction (2019 et 2020)
- Doter les éco-gardes en équipement optiques pour la surveillance
- Organiser une session de formation de deux jours pour former le coordinateur de terrain, les éco-gardes et des bénévoles dans le suivi des grandes outardes (mouvements, reproduction, leks, zone d'alimentation)
- Organiser une vingtaine de visites (2j max par visite) de l'équipe du projet composée d'un membre de l'association, un représentant du HCEFLCD et d'un expert ornithologue
- Actualiser les menaces et leurs impacts éventuels sur la Grande outarde au Maroc
- Elaborer un plan d'action d'urgence spécifique pour dresser les menaces liées à l'électrocution
- Faire un recensement mensuel et régulier de la population marocaine de la GO
- Déterminer et cartographier l'occurrence spatiale de la GO dans les zones de présence
- Elaborer une carte des habitats détaillée de la zone de répartition de la GO
- Organiser des réunions avec les responsables de l'ONE en présence du HCEFLCD pour discuter les problèmes liés à l'impact de la ligne électriques et les solutions possible
- Former une cellule mixte d'urgence pour rédiger et valider les actions nécessaires et faisables
- Organiser un atelier d'une journée pour la sensibilisation avec les représentants de la FRC et les représentants des associations des chasseurs notamment le club de tir de Tanger
- Organiser un atelier de sensibilisation d'une journée avec les représentants des OSC locales
- Créer un collectif national pour la sauvegarde de la GO de l'extinction au Maroc

1.2. Territoires d'intervention



Carte/situation géographique de la proposition

1. Réunion de démarrage avec la DREF du Rif

Une réunion de lancement du projet a été effectuée le 03 mai 2019 dans le siège de la DREF du Rif à Tétouan en présence du coordinateur national du programme du PPI-OSCAN.

Objectifs de la réunion :

- Présenter le contenu du projet « **Sauver la Grande Outarde de l'extinction au Maroc** » aux gestionnaires locaux.
- Recueillir les premières réactions des gestionnaires locaux sur le projet
- Sensibiliser les acteurs locaux sur l'état de conservation critique de l'espèce au Maroc et la nécessité de l'intervention urgente pour sa sauvegarde.
- Échanger sur les modalités pratiques à mettre en place pour le développement du partenariat entre NS et la DREFLCD nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

2. Recrutement des Ecogardes

Deux gardiens issus de la population locale ont été identifiés, sélectionnés et engagés en concertation avec les eaux et forêts depuis le mois de juin 2019. Ces gardiens habitent près des deux leks principaux de **Had Ghrbiya** et **Talata de Rissana**.

Ils performent une surveillance quasi-régulière et sont en contact permanent avec le directeur du projet et les agents locaux des eaux et forêts.

En chiffres

- Coordinateur du projet
- Assistant de terrain
- Deux gardiens

3. Formation des Eco-gardes

Plusieurs journées de formation ont été organisées pour les Eco-gardes, notamment : Formation à la propriété intellectuelle, mouvements et reproduction de la GO, leks, zone d'alimentation.



Photo 1: Talata de Rissana



Photo 2: Had Ghrbiya

4. Équipement des écogardes

L'ANS s'est doté aussi de matériel optique d'observation en l'occurrence 3 paires de jumelles et une longue-vue de très bonne qualité (voir Photo plus bas) ainsi qu'une caméra de poche et d'une caméra de type Bridge avec Zoom optique 50x.

Ce matériel va permettre de mieux observer et documenter les observations de la grande outarde que malgré sa taille imposante, il est toujours difficile de l'observer et de l'approcher.



5. Suivi de la grande Outarde

5.1. Campagne de recensement de Mars 2019

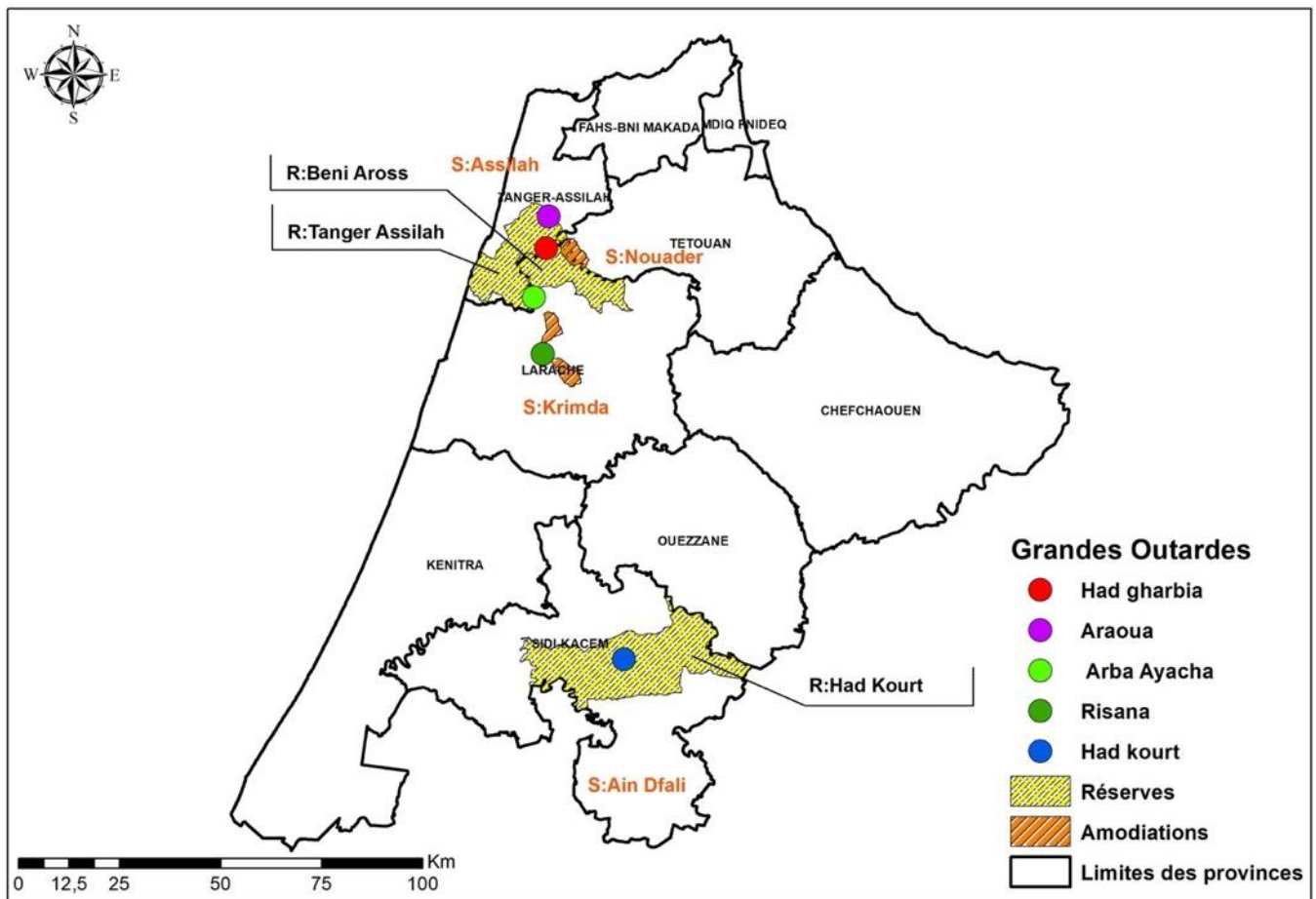
Une campagne de recensement a été coorganisé en partenariat avec la DREF et l'institut Scientifique de Rabat.

Le suivi s'est étalé sur une semaine en mois de mars 2019 selon toute l'aire de répartition de l'espèce. L'organisation du travail a permis de faire les mêmes leks plusieurs fois par des équipes différentes et ce afin d'augmenter la précision des résultats obtenus.





Les opérations du recensement ont été focalisées sur les sites « leks » où des observations de l'espèce ont été signalées au cours des dix dernières années : Tlet Rissana, Lalla Mimouna et Had Kourt.



5.2.Suivi mensuel des populations

Le suivi de la Grande outarde est assuré sur une base mensuelle et a concerné les 3 principaux leks connus de l'espèce. Il s'est étalé à partir du mois de Mai 2019 à mars 2020.

Les observations, notamment le nombre d'individus observés, leur position, leur activité seront reportées sur la fiche de suivi et analysés par les équipes de l'ANS.

Au cours des visites effectuées, des contacts officiels ont été entretenus avec des propriétaires d'amodiations de chasses conventionnées pour les sensibiliser sur la patrimonialité de la Grande outarde et ses valeurs écosystémiques.



En chiffres

- Une équipe de 4 personnes
- 31 missions de terrain
- Comptage de : 61 individus

5.3. Identification et suivi des menaces

Ledit suivi a aussi compris la recherche des indices de mortalité éventuelle le long de la LGV et les lignes de hautes tensions qui existent dans la zone de répartition de la Grande outarde. A ce jour, aucun cadre ou signe de mortalité n'a été rapporté.

5.4. Le programme de sensibilisation à la conservation de la GO

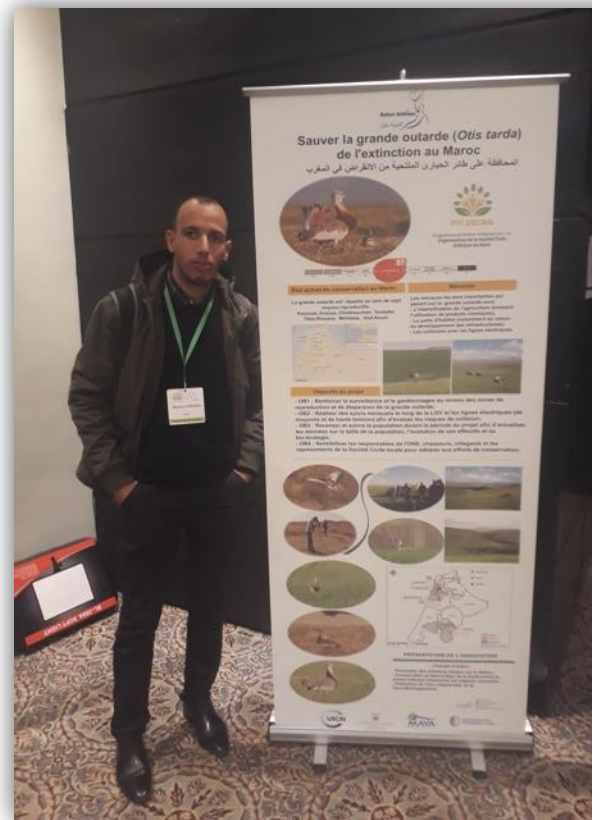
L'ANS a organisé plusieurs ateliers locaux et des entretiens participatifs auprès des acteurs locaux en vue de :

- Evaluer leur degré de sensibilisation sur les menaces et l'état de conservation de la GO
- Avoir leur retour sur leur degré d'implication à la conservation de la GO
- Echanger sur les mesures à prendre pour améliorer l'état de conservation de la GO

5.4.1. Atelier de sensibilisation des chasseurs :

Un atelier d'une demi-journée a été organisée en partenariat avec la DREF du Rif au profit des amodiations de chasse situées dans la zone d'occurrence de l'espèce. il a été tenu en fin de septembre à la veille de l'ouverture de la saison de la chasse en vue de :

- Faire participer les chasseurs à l'effort de conservation de l'espèce sur leurs territoires amodiés
- Impliquer les chasseurs dans la surveillance et la lutte contre le braconnage en faisant appel à leurs gardes particuliers.



5.4.2. Couverture médiatique

L'ANS a organisé en partenariat avec la DREF du Rif une couverture médiatique d'une émission télévisée sur la conservation de la grande outarde.

Cette sortie de sensibilisation, organisée le 22/05/2019 avec la télévision RTM a permis aux Marocains de découvrir l'espèce afin de développer un plaidoyer en faveur de sa conservation. Elle a connu la participation de quelques agriculteurs locaux également qui deviennent de plus en plus fiers de la conservation de cette espèce sur leur territoire.

5.5. Recensement de la grande outarde campagne 2020

Une deuxième campagne de recensement a été réalisée du 29 février au 06 mars 2020. Elle a connu la participation de 3 scientifiques espagnols spécialistes de la GO. Elle a constitué de ce fait, un programme de renforcement des capacités des acteurs marocains en la matière.

Ont participé à cette campagne les personnes ci-après :

Nom	Institution
Sidi Imad Chekaoui	Président de l'ANS et coordinateur du projet
Brahim Chergui	Assistant de terrain
Qninba Abdeljebbar	GREPOM/IS
Noaman Mohamed	Département des Eaux et Forêts.
Alazouer Zakaria	Département des Eaux et Forêts.
Lakhdar Mohamed	Département des Eaux et Forêts.
Juan Carlos Alonso	Experts de l'Espagne
Carlos Placin	Experts de l'Espagne
Alejandro Onrubia	Experts de l'Espagne



Les opérations du recensement ont été focalisées sur les sites « leks » où des observations de l'espèce ont été signalées au cours des dix dernières années : Araoua, Ain Massouss, Tlet Rissana, Tendafel, Chekbouchen, Kanouaat, Oued El Hachef, Oued Dalia, Lalla Mimouna et Had Kourt.

Pour augmenter les chances d'observation des oiseaux, les participants ont été répartis durant toute la période du recensement en deux équipes.



En chiffres

- Une équipe de 9 personnes
- 6 missions de terrain
- Compter 63 individus

IV- Participation à des stratégies de conservation de la nature au niveau national

1. Programme Atlas et stratégie de conservation des rapaces

L'association en nom de son président Imad Cherkaoui, a participé à la réalisation du projet Atlas sur les rapaces rupicoles du Maroc coordonnée conjointement par l'UICN Med et le Département des Eaux et Forêts.

Il s'agit du premier réseau de recensement de rapaces en Afrique du Nord. L'ANS participe activement avec les autres acteurs nationaux au développement des orientations stratégiques en faveur des rapaces afin d'entamer la mise en œuvre du plan d'action national.

2. Liste rouge des oiseaux au niveau national

L'ANS fait partie du réseau des ONGs sélectionnées par l'UICN Med pour travailler sur la liste rouge nationale des oiseaux.

L'ANS a participé à cet effet au premier atelier national qui vise la définition de la méthodologie de travail ainsi que la 1^{ère} formation organisée en Tunisie en Février 2020 au profit des 4 pays de l'Afrique du Nord.

3. Programme PIM et conservation du littoral de Jbel Moussa

ONG active dans le rif occidental, l'ANS fait partie des ONGs qui assure le suivi de la biodiversité au niveau du détroit de Gibraltar et spécialement au niveau du site de Jbel Moussa.

En effet, deux initiatives phares sont en cours sur ce site

- Programme PIM lancé par le CdL de France et l'Association des Petites Iles Méditerranées : Jbel Moussa est le site sélectionné sur la méditerranée marocaine pour mettre en place une approche de conservation et de valorisation du patrimoine naturel impliquant les acteurs locaux



- Le plan d'aménagement et de gestion de Jbel Moussa lancé par le département des Eaux et Forêts : L'atelier a eu lieu le 9 juillet 2019 à Tanger.

Il avait pour objectif la présentation du projet de Plan d'Aménagement et de Gestion (vision, orientations stratégiques, objectifs opérationnels, zonage de gestion, plan d'action et modalités et mécanismes de partenariat et de participation des parties prenantes à la gestion de la future aire protégée),



V- Adhésion à des réseaux internationaux et régionaux spécialisés dans la conservation de la nature

1. Réseau euro-méditerranéen

L'association est membre du réseau euro-méditerranéen/ Euro-Mediterranean Network



2. Durrell Wildlife Conservation Trust

ANS est membre de Durrell Wildlife Conservation Trust depuis 2018.



3. Alliance pour la conservation des plantes

L'association a demandé de devenir membre de l'Alliance pour la conservation des plantes



VI- Conférences et événements

L'ANS a participé à plusieurs congrès et séminaires.

- **Atelier de formation en gestion financière et comptable**



- L'Atelier Régional du PPI-OSCAN II

L'ANS a participé dans la première rencontre régionale des associations bénéficiaires du PPI-OSCAN 2, à Casablanca au Maroc du 19 au 21 novembre 2019.

Objectifs de l'atelier

- Favoriser l'échange et le partage d'informations et d'expériences entre les associations des quatre pays bénéficiaires du PPI-OSCAN ;
- Renforcer la cohésion régionale entre les associations bénéficiaires à travers l'identification de nouvelles opportunités de collaboration et de financement ;
- Offrir un cadre de démarrage pour l'exercice de capitalisation croisée entre le PPI-OSCAN et le PPI Afrique de l'Ouest et Centrale.



- Formation sur la communication

Formation sur la communication le 29 février et 1 mars organisée par PPI OSCAN II

Objectifs de formation

- Construire une image fiable et une réputation fondée sur la transparence, permettant aux organisations d'accéder à de nouvelles sources de financement, notamment chez les bailleurs de fonds internationaux.
- Structurer le discours et les messages clés des organisations autour des bénéfices pour la conservation.
- Définir une stratégie pour les réseaux sociaux de l'organisation.
- Donner des outils pratiques pour la gestion des activités de communication



- Session de formation régionale sur le SIG et IDS

L'ANS participé à la formation sur l'utilisation du SIG et IDS, tenue à Tunis du 20 au 23 Janvier 2020.



- Autres participations :

Participation à l'accompagnement de trois mémoires de master :

- **Analyse écologique et cartographique de la faune herpétologique du Parc National de Talassemtane**, soutenu le 26 juillet 2019 à la Faculté des Sciences de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Tétouan.
- **Biodiversity and state of conservation of macro mammals in Talassematne National Park (Morocco)**.
- **Biodiversity and state of conservation of small mammals in Talassematne National Park (Morocco)**. Faculté des Sciences de Tétouan. Soutenu le 20 septembre 2019 à la Faculté des Sciences de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Tétouan.

VII- **Projet développement de l'écotourisme dans le parc national de Talassemtane**

Une initiative de développement de l'écotourisme a été lancée dans les parcs de Talassemtane et Ifrane coordonnée par l'UICN Med.

Le Tour Opérateur Intrepid à travers sa fondation envisage développer ces territoires sur lesquels il intervient et développer de nouveaux produits écotouristiques basés sur la découverte de la nature et l'implication de la population locale.

L'ANS à Talassemtane et l'AMEPN à Ifrane ont été sélectionnés comme des réceptifs locaux pour développer ces initiatives.

Les principales activités prévues dans le cadre de ce projet sont comme suit :

Date de démarrage : Janvier 2021

Phase	Produits attendu	Jours	2021				2022			
			1	2	3	4	1	2	3	4
Phase 1: Initiation du projet										
Organisation et participation a la réunion de démarrage avec le parc de Talassemtane et le Département des Eaux et Forets	Minutes de la réunion	1	■							
Phase 2: Module d'évaluation rapide										
Collecter les données locales sur base du module défini par l'UICN.	Module d'évaluations rapides complété	2	■							
Phase 3: Développement d'un groupement local sur l'Ecotourisme (GLE).										
1. Identifier une liste de prestataires des services potentiels	Liste de fournisseurs de service	2	■							
2. Organiser et faciliter une premier réunion d'information et communication a niveau local	Minutes de l'événement	2	■							
3. Organiser et faciliter les visites par les équipes de MEET et PEAK.	Minutes de l'événement	4		■						
1st REPORT										
Phase 4: Développement des produits										
1. Faciliter la communication	n/a	2			■					
2. Atelier local pour le GLE sur le développement de produits de qualité et préparation au premier test	Minutes de l'événement	3			■					
Phase 5: Test 1 et plans d'amélioration										
1. Organisation du test 1	Justification des activités de diffusion	3			■					
2. Questionnaires d'empreinte écologique	n/a	4				■				
3. Questionnaires sur la qualité	n/a	0,5				■				
4. Participation au réunion de mid-term	n/a	1				■				
2nd report										
Phase 6: Renforcement spécifique des capacités ou amélioration des infrastructures										
Arrangement sur les actions d'amélioration locales	Rapports des actions mises en place	5					■	■		
3rd report										
Phase 7: Test 2 et évaluation finale										
1. Atelier local sur l'amélioration des produits	Minutes de l'événement	2								■
2. Organisation du test2	Justification des activités de diffusion	3								■
3. Questionnaires d'empreinte écologique	n/a	4								■
4. Questionnaires sur la qualité	n/a	0,5								■
5. Réunion GLE sur l'amélioration finale des produits	Minutes de l'événement	1								■
Phase 8: Peaufinage des opportunités de marché										
Activités de peaufinage des opportunités de marché	n/a	3								■
Final report										

Annexes :

Annexe I : Programme de la formation sur la conservation des plantes

Serapias lingua subsp. stenopetala (Orchidaceae)



Statut UICN : 

Scrophularia ericalyx (Scrophulariaceae)



Statut UICN : 

Gagea elliptica (Liliaceae)



Statut UICN : 

PROGRAMME

Samedi 30 novembre 2019

8:30-9:00. Accueil et inscription des participants
Ouverture officielle de la Conférence

- Pr. MOUKRIM Abdelatif, Doyen de la Faculté des Sciences de Tétouan.
- Mr le Directeur Régional DREFLCD du Rif-Tétouan.
- Mr le président de l'Association Nature Solutions.

Session 1
9:00 - 11:30. Aspects conceptuels de conservation des plantes.

- Notion de l'endémisme
- Biogéographie et chorologie des plantes
- Notion sur les zones d'intérêt pour les plantes (ZIP)
- Questions débat

11:30 - 12:00. Pause-café

Session 2
12:00 - 14:00. Statut national et international de conservation des plantes.

- Liste rouge de l'UICN
- Statut national des plantes au Maroc
- Cas d'étude du Parc National de Talassemantane
- Questions débat

Dimanche 1 décembre 2019

Session 1
8:30 - 10:30. Approches méthodologiques pour l'évaluation des statuts de conservation des plantes.

10:30 - 11:00. Pause-café

Session 2
11:00 - 13:00. Exercices et cas-types pour le classement des plantes sur la liste rouge de l'UICN.

COMITE D'ORGANISATION

Dr. Sabrin Cheggi (El Hensari) (FS Tétouan) (M) | Pr. Meryem El Alami El Moutaouakil (FS Tétouan) | Pr. Sidi Inaci Chekham (EST-Ethraoua) (M) | Pr. Soumia Sahli (FS Tétouan) | Pr. Nardj Benmas (FS Tétouan) | Pr. Moudy Lammam (Marrakech) (EM) | Rabie Amalqour (Djazaïr) (FS Tétouan) | Moudahed Jaouhar Semaha (Djazaïr) (FS Tétouan)

ATELIER DE FORMATION

Conservation des Plantes menacées du Parc National de Talassemantane



Le 30 Novembre et 1er Décembre 2019
Salle des conférences
Faculté des Sciences de Tétouan

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND


CONTEXTE ET OBJECTIFS

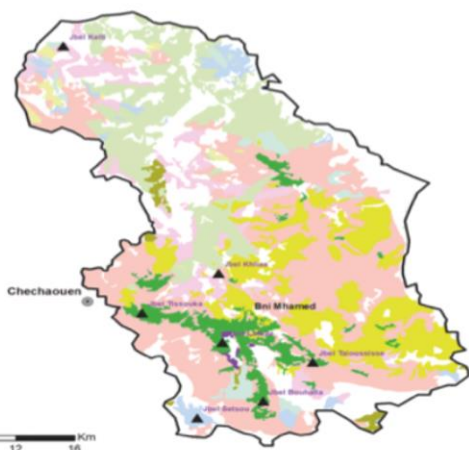
Le **Parc National de Talassemantane** est confirmé comme zone clé pour la biodiversité des plantes vue sa richesse exceptionnelle en espèces ligneuses comptant le Sapin marocain *Abies maroccana* (EN), et le Cèdre de l'Atlas *Cedrus atlantica* (EN).

Malgré la richesse du site et son classement comme aire protégée, différentes problématiques contraignent la préservation du parc telles que les des exploitations illégales de la part des populations limitrophes.

Dans le cadre des activités du projet « **Conservation des plantes de Talassemantane** », financé par le CEPF le Fond de partenariat pour les écosystèmes critiques, un atelier de formation sera organisé le 30 novembre et 1er décembre 2019 à la Faculté des Sciences de Tétouan ayant pour objectifs de :

- Former des **jeunes botanistes** au concept de l'évaluation de l'état de conservation des plantes menacées ;
- Développer un **réseau de jeunes chercheurs** au sein des institutions marocaines pour la conservation de la biodiversité végétale.
- Renforcer l'association **Nature solutions** par des jeunes adhérents spécialistes dans la flore et végétation.







Légende

- Sapin
- Chêne Vert
- Chêne Zéen
- Chêne-lège
- Cèdre
- Pin maritime
- Thuya
- Reboisement Résineux
- Autres Feuillus
- Matorral
- Terrains non Boisés
- Limite du PNTLS


0 2 4 8 12 16 Km


Abies maroccana (Pinaceae)



Statut UICN : 

Cedrus atlantica (Pinaceae)



Statut UICN : 

Annexe II. CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA GRANDE OUTARDE ET DES PLANTES MENACEES DU PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

المندوبية السامية للمياه و الغابات و محاربة التصحر
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification



CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA GRANDE OUTARDE ET DES PLANTES MENACEES DU PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

ENTRE

*LA DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS ET
DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DU RIF*

(DREFLCD-RIF)

ET

L'ASSOCIATION NATURE SOLUTIONS (ANS)

Préambule

- **Reconnaissant** que la flore et la faune sauvages constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque, qu'il importe de préserver et de transmettre aux générations futures ;
- **Reconnaissant** le rôle essentiel de la flore et de la faune sauvages dans le maintien des équilibres biologiques ;
- **Constatant** la raréfaction de nombreuses espèces de la flore et de la faune sauvages et la menace d'extinction qui pèse sur certaines d'entre elles ;
- **Conscients** de ce que la conservation des habitats naturels est l'un des éléments essentiels de la protection et de la préservation de la flore et de la faune sauvages ;
- **Considérant** les missions du HCEFLCD en matière de conservation et de développement des écosystèmes naturels, de la faune sauvage et ses habitats ;
- **Etant donné** les missions de l'Association Nature Solutions en matière d'appui à la conservation des espèces menacées par l'amélioration de la connaissance, le suivi scientifique et la sensibilisation ;

Considérant la volonté commune de la DREFLCD du Rif et de l'association ANS de conjuguer et renforcer leurs efforts afin de conserver et protéger de patrimoine naturel.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Contexte de la convention :

Dans le cadre des appels à projet destinés aux organisations de la société civile, l'Association Nature Solutions (ANS) a soumissionné et obtenu le financement pour la mise en œuvre de projets dans le domaine de la conservation des espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

L'objectif est de permettre une meilleure implication des acteurs non étatiques dans la conservation de la nature et l'appui aux gestionnaires dans la mise en œuvre de leurs missions de sauvegarde des espèces rares et menacées d'extinction.

Deux champs d'activités ont été retenus pour l'ANS avoir :

1. **Projet 1 : Préserver les plantes menacées du parc national de Talassemtane :** Ce projet financé par le CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund) vise à :
 - **Renforcer** des capacités des chercheurs et des gestionnaires pour l'intégration de la conservation de la flore dans la gestion du Parc National de Talassemtane ;
 - **Amélioration** des connaissances sur la zone d'intérêt pour les plantes (ZIP) de Talassemtane et développement des capacités de jeunes chercheurs botanistes ;
 - **Sensibilisation** et implication des populations locales à l'importance de la conservation des plantes ;
 - **Appui** à l'élaboration et au développement d'un plan d'action pour la protection des plantes de Talassemtane.

2. **Projet 2 : Sauver la grande outarde (*Otis tarda*) de l'extinction au Maroc :** Ce projet, financé par l'UICN Med dans le cadre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société civile d'Afrique du Nord (PPI OSCAN) vise à :
 - Améliorer la connaissance sur l'écologie et l'état de conservation de l'espèce au profit des gestionnaires et acteurs locaux (forestiers locaux, écogardes etc) ;
 - Assurer le suivi régulier et le comptage de la population de la grande outarde ;
 - Sensibiliser les acteurs locaux et les parties prenantes sur les différentes menaces existantes : abattage illégal, collision, destruction de l'habitat etc ;
 - Élaborer un plan d'urgence pour améliorer l'état de conservation de l'espèce ;

Article 2 : Objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat et de collaboration entre la DREFLCD-Rif et l'association Nature Solutions pour la mise en œuvre d'activités des deux projets sus indiqués.

Article 3 : Engagement de la DREFLCD-RIF

En vertu de cette convention, la DREFLCD-Rif s'engage à en fonction des moyens disponibles à :

- Apporter son soutien pour l'encadrement des activités sur le terrain et l'accompagnement de l'ANS dans les différentes étapes de mise en œuvre des deux projets ;
- Mobiliser le personnel forestier concerné pour la mise en œuvre des différentes activités prévues : sensibilisation, suivi scientifique et technique, surveillance et contrôle sur le terrain ;
- Appuyer l'ANS dans la mobilisation des parties prenantes (agents d'autorités, populations locales, universités et institutions de recherche,) en vue de la mise en œuvre des activités de sensibilisation, de concertation et de suivi scientifique
- Soutenir la mise en œuvre de programme de sensibilisation sur les espèces menacées d'extinction notamment la grande outarde et les plantes rares du parc national de Talassemtane.

Article 4 : Engagement de l'Association ANS:

- Assurer une concertation étroite avec l'équipe de la DREFLCD du Rif pour assurer la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre des deux projets cités plus haut ;
- Mettre en place un programme de suivi scientifique des espèces de faune et de flore menacées notamment la grande outarde et les plantes rares du parc national de Talassemtane conformément à la réglementation en vigueur ;
- Mettre en œuvre deux programmes d'éducation et de sensibilisation relatifs à la conservation de la grande outarde et des plantes rares du parc national de Talassemtane ;
- Coordonner avec la DREFLCD du Rif un programme de concertation pour la conservation pour le développement de plan d'actions opérationnels visant la conservation de la grande outarde et les plantes rares du parc national de Talassemtane ;
- Échanger la documentation scientifique et technique produite ou archivée ;
- Co-organiser des rencontres scientifiques et techniques au profit de la conservation de la faune et la flore ;

- Organiser et mettre en œuvre des formations et des programmes de renforcement de capacité en matière de gestion, et de protection des habitats et des espèces notamment la grande outarde et les plantes rares du parc national de Talassemtane.

Article 5 : Mise en œuvre et suivi

La mise en œuvre de la présente convention est assurée par un comité de suivi composé des représentants des signataires de la présente convention. Il se réunit au moins deux fois par an et à chaque fois que l'une des deux parties le demande.

Le comité en question se chargera du suivi général de la présente convention, notamment les missions suivantes :

- Arrêter le programme annuel de travail et le planning des différentes activités ;
- Evaluer et assurer le suivi des actions programmées.

Article 6 : Durée de la convention :

La présente convention prend effet à partir de la date de sa signature. Elle est valable pour une durée de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction, après accord des deux parties.

Article 7 : Révision de la convention :

La présente convention pourra être révisée à tout moment par voie d'avenant, sous la demande de l'une des parties contractantes et après leur accord.

Article 8 : Arbitrage :

Tout litige ou contestation qui découleront de la mise en application de cette convention seront soumis aux signataires de celle-ci pour les résoudre à l'amiable et dans le cadre qui a prévalu à la réalisation de cette action.

Article 9 : communication et publication

Les signataires de la présente convention s'engagent à s'informer réciproquement de toutes les actions de communication qu'ils mèneront autour de tout ou partie des opérations réalisées en application de la présente convention.

Toute publication doit porter les logos des deux parties signataires.

Cette convention est établie en double exemplaires originaux, à,
le

Les signataires

POUR

**La Direction Régionale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification du
Rif**

Le Directeur Régional des Eaux
et Forêts et de la Lutte Contre
la Désertification du Rif

Signé: **Abdelaziz HAJJAJI**

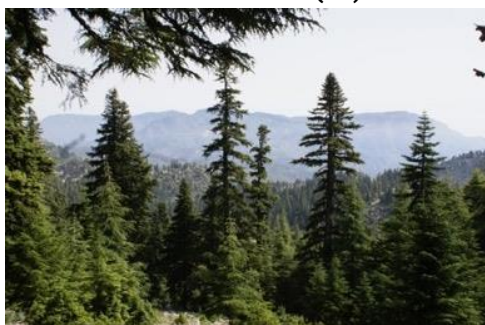
POUR

L'Association Nature Solutions



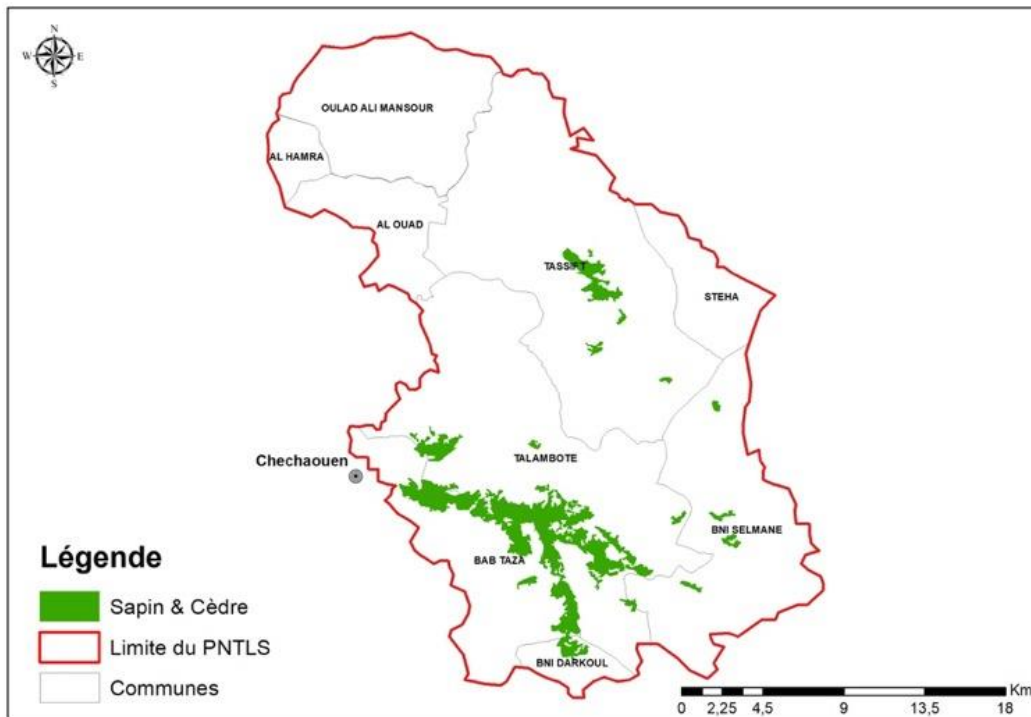
**CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA GRANDE OUTARDE ET
DES PLANTES MENACEES DU PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE**

Annexe III. Liste des espèces menacées dans le PNTLS sur la redlist UICN

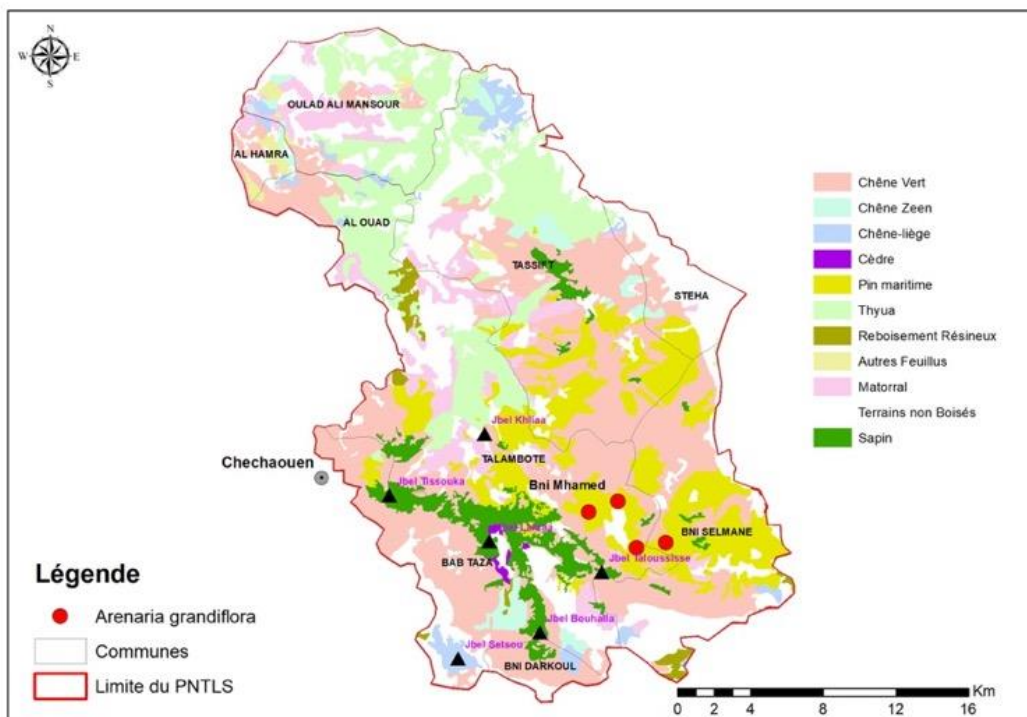
Serapias lingua (CR)*Arenaria grandiflora* Subsp. *Gomarica* (CR)*Gagea elliptica* (En)*Scrophularia eriocalyx* (En)*Abies marocana* (En)*Dactylorhiza maurusia* (En)*Cedrus atlantica* (En)

Annexe IV. Répartition des principales espèces menacées dans le PNTLS

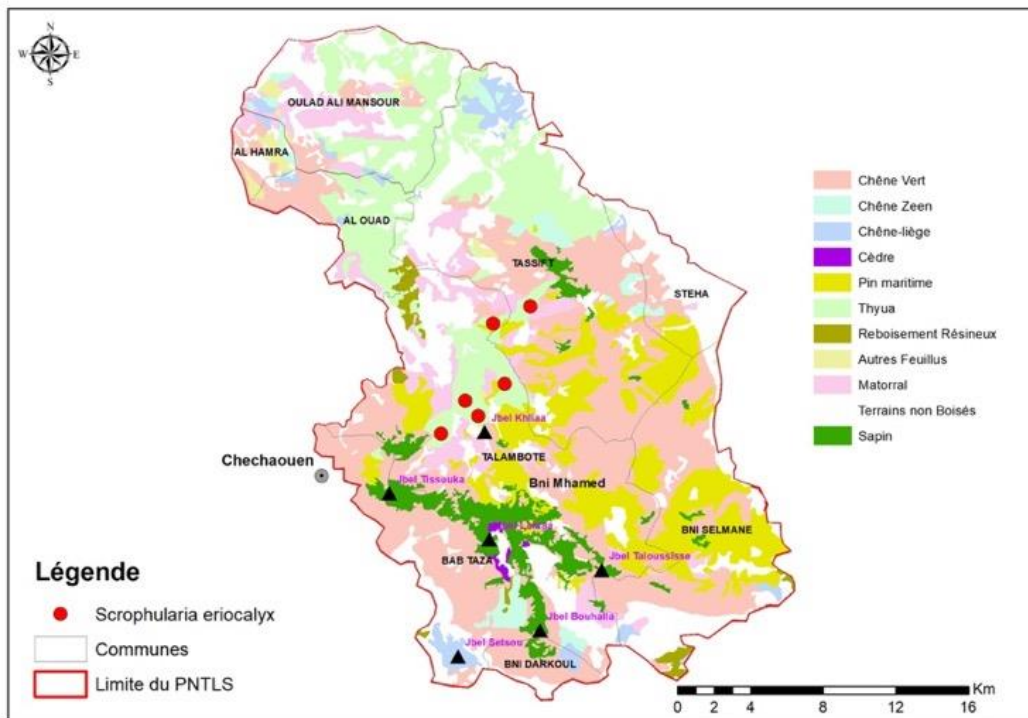
Abies marocana (En) et *Cedrus atlantica* (En)



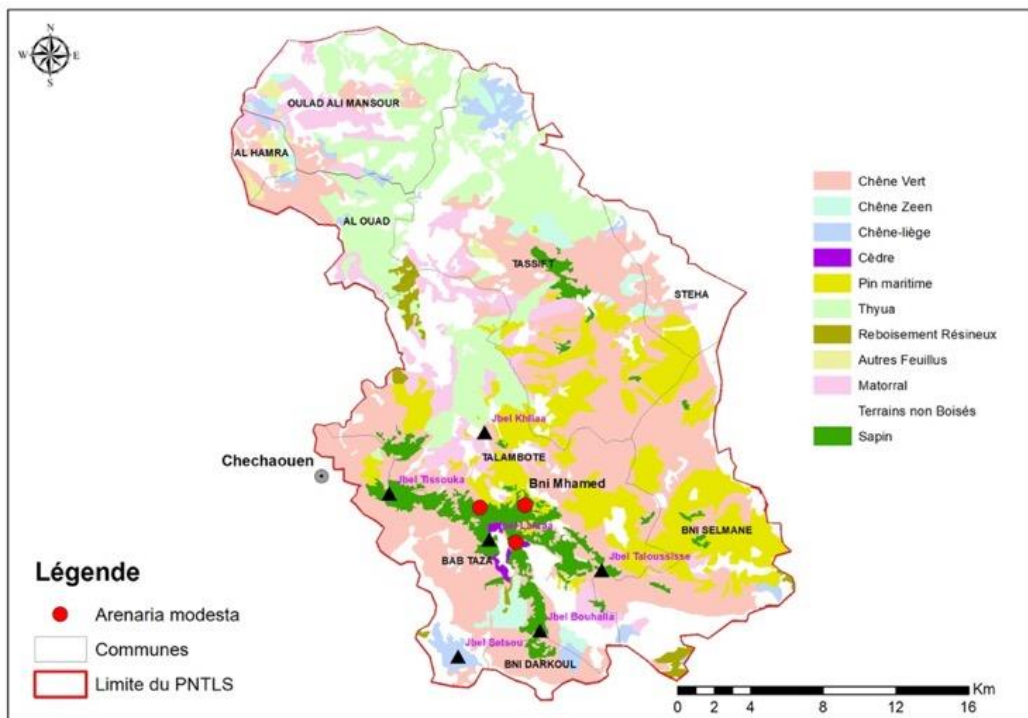
Arenaria grandiflora Subsp. *Gomarica* (Caryophyllaceae)



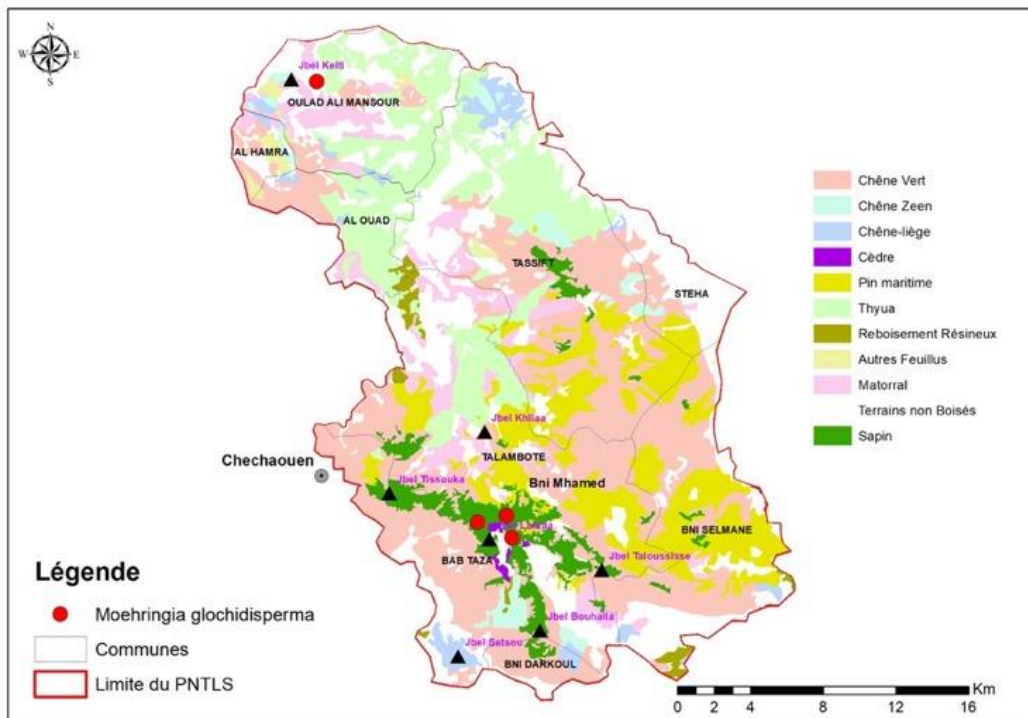
Scrophularia eriocalyx



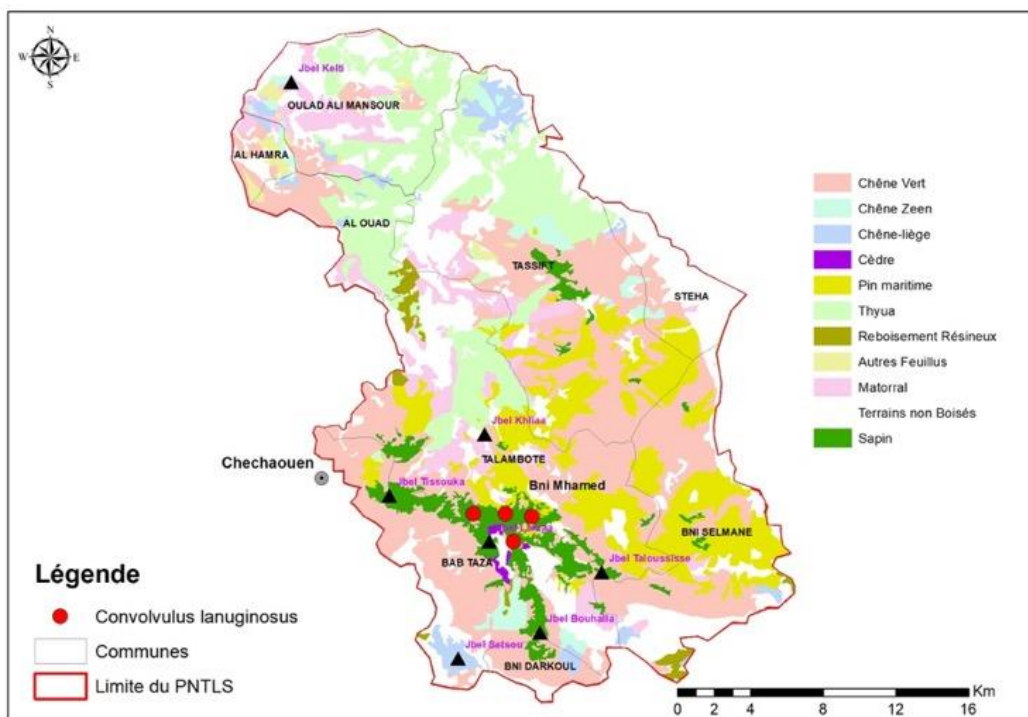
Arenaria modesta



Moehringia glochidisperma



Convolvulus lanuginosus Desr



Convolvulus vidalii Pau

